

## AMIFAMA 2024

- Contribution soutien scolaire et cantine
- Réfection toiture
- Parrainages
- Envoi d'un Container
- Fabrication de bancs d'école sur le secteur d'Anjoma Nandihizayna avec le Père Jean-Etienne



Participation à la réfection d'un barrage à Tsaravato.



Participation à la construction d'un pont piéton à Tsaravato.



Pose d'une Frisette Collège Stanislas à Kianjarakefina



Distribution des bonnets tricotés par une mamie meusienne.



## AMIFAMA 2025

- Etude de projets
- Envoi d'un container
- Parrainages



Miranasoa Nathalie, étudiante en agronomie

Réfection frisette salle de classe collège Stanislas



Aménagement d'un bâtiment servant de réfectoire et salle de jeux à Anjoma





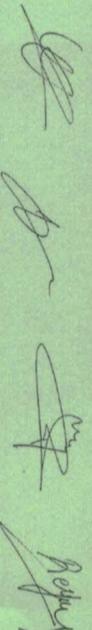
De gauche à droite : Père Fidèle,  
Ludovic Robert, Père Jean Etienne

Cet été, je me suis rendu à Madagascar en compagnie de Josée et de Polo. Cela m'a permis de faire la connaissance, des amis, des personnes, des paysages qui ont jalonné la vie de papa pendant près de 20 ans. Les émotions ont été fortes. Nous en avons besoin pour nous reconstruire. Deux plaques du souvenir pour « Dadatoa Bernard » ont été déposées pour qu'il ne tombe pas dans l'oubli. Nous avons pu vérifier la bonne réalisation des projets financés, faire le point sur les projets en cours et recenser les projets à venir. Ensemble, poursuivons l'œuvre accomplie par nos prédécesseurs. Le peuple malgache en a cruellement besoin.

Ludovic ROBERT.

Ludovic ROBERT président  
Virginie VIVOT-ROBERT secrétaire  
Jean-Paul RENNIER trésorier  
Josée RENNIER coordinatrice container

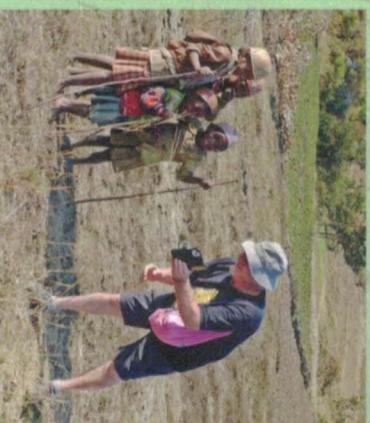
Merci de tout cœur pour votre soutien !



## AMIFAMA 2024

AMIFAMA - Amitié Fanantenana\*Madagasikara est une association loi de 1901 dont le but est d'accompagner, notamment à travers les structures ecclésiales et par tous moyens, le peuple malgache défavorisé en matière de santé, éducation, développement rural et toutes matières similaires ou connexes.

\*Espérance MADAGASCAR



## BON POUR POUVOIR

Je soussigné(e).....  
 demeurant au ..... né(e) le .....  
 ..... donne par la présente, pouvoir à  
 M./M<sup>me</sup>..... né(e) le .....  
 demeurant au ..... né(e) le .....

aux fins de me représenter à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 24 janvier 2025 à 18h à la maison des associations salle n°2, 33 avenue de la 42<sup>e</sup> division 55100 Verdun, face à l'église Saint Jean Baptiste (Faubourg).

En conséquence, assister à cette assemblée en mon nom, prendre part à toutes les discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès verbaux et autres pièces et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à....., le.....  
 Bon pour pouvoir (mention manuscrite plus signature)

## JE FAIS UN DON

Nom-Prénom..... euros  
 Je verse un don de..... euros

À partir de dix euros je suis considéré comme bienfaiteur aux buts de l'association.

66% du montant de mon don peut être déduit de mes impôts dans la limite de 20% de mon revenu imposable avec possibilité de report de l'excédent.

Si je donne 100 euros cela ne me coûte finalement que 34 euros ! Je déduis 66 euros sur mes impôts.

À réception de mon règlement un reçu fiscal me sera adressé.

J'adresse mon chèque à :

**AMIFAMA - 22, rue Maubert 55100 Verdun**

tél. 07 82 33 02 69

site AMIFAMA (nombreuses illustrations) - [www.amifama.org](http://www.amifama.org)